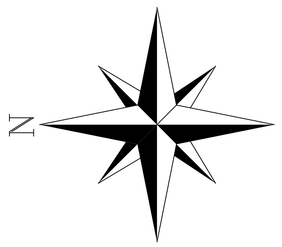

Commune de
VALENCE-SUR-BAISE

Commune de
LAGARDERE

Commune de
BEZOLLES

Commune de
JUSTIAN

Commune de
COURRENSAN

Commune de GONDRIN

Vers Vic-Fezensac

I4

Ligne 63 KV CONDOM-MONTREAL-VIC FEZENSAC

Vers Mouchan

I4

SERVITUDES
déclarées d'utilité publique

CODE	INTITULE	SYMBOLE
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales : - périmètre éloigné	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
PM1	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles - retrait gonflement des argiles	en cours d'instauration
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagementconcernant les installations particulières	ensemble de la commune

CONTRAINTES

	Risques naturels inondations : - l'Osse	
	Risques sismiques : - Risque sismique très faible	

urbactis
Pôle de compétences pour l'aménagement du territoire

Sébastien Le Pape
Primaël Nouailles
Jean-Louis Départ
Pierre Jeanjean
Géomètre-Expert

Gildas Caré
Urbaniste

Jacobus Vos
Ingénieur

Département du Gers
Commune de Roques

5.B-a - Schéma des Servitudes d'Utilité Publique et Contraintes

Plan Local d'Urbanisme

Plan d'ensemble

Echelle 1/5000
Version PLU Approuvé - Juin 2015
Dossier n° 10118

urbactis

AGENCE de MONTAUBAN
Bureau principal
60 Impasse de Berlin - B.P.391
82003 MONTAUBAN Cedex
05 63 66 44 22 Tél
05 63 66 14 92 Fax
urbactis@urbactis.eu

AGENCE de GRENADE
Bureau secondaire
11A Rue des Pyrénées - B.P. 3
31330 GRENADE/GARONNE
05 61 82 60 76 Tél
05 61 82 81 98 Fax
www.urbactis.eu

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT